

VOIR DIRE



NUMÉRO 54
JUILLET-AOÛT 1992
L'EXEMPLAIRE: 4\$

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec



Nouvel organisme provincial

Association des droits et intérêts des Sourds du Québec (AQISQ)

23 mai 1992

40^e
anniversaire de
fondation de
L'Association des Sourds
du Haut-Richelieu, Inc.



**1^{er} Anniversaire
de l'Association
des Sourds
de Salaberry
de Valleyfield Inc.**

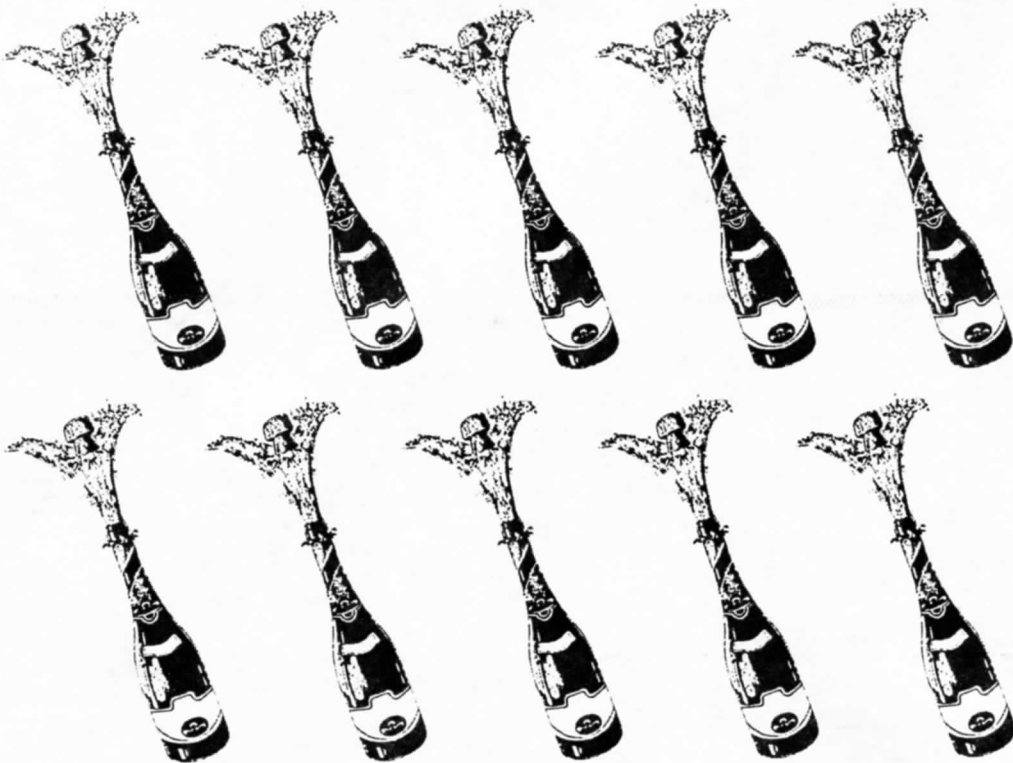
9 MAI 1992



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

1453, Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Tél.: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

BRAVO VOIR DIRE! DÉJÀ 10 ANS...



*10 ans de succès à multiplier par 10!
(au moins)*

*Chez **Sous-titrage Plus**,
nous souhaitons être des vôtres
pour fêter le centenaire
de **Voir Dire**.*

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc
président et rédacteur-en-chef
Yvon Mantha
vice-président et concepteur graphique
Francine Rouyère
correctrice
Jacques Gariépy
trésorier
Lise Joly
comptabilité et abonnement
Guyline Boucher / Jacques Giguère
clientèle et relations publiques
Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu
Gilles Read
Michel Lelièvre
Jacinthe Auger
Fernand Paquet
Odette Raymond
Luc Michaud
Jacques Vadeboncoeur
François Major

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
États-Unis et étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

8688, rue Esplanade, sous-sol
Montréal, Qc H2P 2S4

Tél.: (514) 381-8259

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
Assemblée générale et Colloque au C.Q.D.A.	6
Accès 2000	6
1 ^{er} anniversaire de l'A.S.S.V.: Une soirée inoubliable	7
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	8-9
Chronique sur la surdi-cécité	9
L'A.D.I.S.Q.: un outil important pour l'avenir des sourds ...	10-11
Hommage à Jean-Jacques Archambault	11
40 ^e anniversaire de fondation de l'A.S.H.R.	12-13
Remise des bourses au mérite du Cégep du Vieux-Montréal	14-15
Visite à l'imprimerie	15
D'une culture à l'autre: l'Uruguay et les sourds	16-17
La Villa Notre-Dame de Fatima honorée	17
Nouvelles du CLSM	18-19
Les p'tits moteurs	19
Décès, naissances, etc.	20
Nouvelle activité des aîné(e)s sourds(es)	20
Des compétitions étourdissantes	21
Sport-Bec	22

Page couverture:

Photo du haut: Voici le nouveau conseil d'administration de l'Association des droits et intérêts des Sourds du Québec dont les membres ont été élus lors de la journée du Colloque. Photo du centre: le 23 mai dernier, lors de la célébration du 40^e anniversaire de fondation de l'Association des Sourds du Haut-Richelieu, le conseil d'administration de l'ASHR et les Clercs de St-Viateur, représentés par Clermont Champagne et Pierre Raymond, ont rendu hommage au Père Maurice Hart, csv, décédé l'an dernier. Photo du bas: Julie Surprenant a été couronnée la première reine de l'Association des Sourds de Salaberry de Valleyfield. Elle est ici en présence de ses duchesses et du comité organisateur. La fête avait lieu à l'Hôtel Delta de Valleyfield, le 9 mai dernier.

VOIR DIRE a dix ans! Dans le prochain numéro, soit celui de septembre-octobre 1992, nous élaborerons et commenterons davantage cet événement.



Club Abbé de l'Épée Inc. (Sourds de Montréal)

8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4

Président: Jacques Raymond
1^{er} Vice-président: André Chevalier
2^e Vice-présidente: Jocelyne Proulx

Sec.-archiviste: Guyline Boucher
Sec. corresp.: Philippe Melançon
Trésorier: Yvon Schinck
Ass. trés.: Albert Sanschagrin

Directeurs(rices): Maria Roel,
George Krog,
Joseph Paquin,
Huguette Schinck



Fin de la Décennie... mon oeil!

La Décennie des personnes handicapées proclamée par les Nations-Unies, prend fin en 1992. Plusieurs organismes gouvernementaux et associatifs s'apprêtent à souligner cet événement. Si, depuis dix ans, on constate de réels progrès dans la situation des personnes handicapées, il est indéniable que, pour les personnes sourdes et malentendantes, le bilan est bien mince. Il n'y a pas de quoi fêter!

Le Sommet de la déficience auditive, en 1986, a généré près de cent recommandations visant l'intégration sociale des personnes sourdes et malentendantes. Mme Thérèse Lavoie-Roux, alors ministre de la Santé, s'était engagée, dans son allocution de clôture du Sommet, à procéder au suivi de ses recommandations. Il y eut bien peu de résultats, en somme. À notre avis, la seule recommandation à laquelle on a répondu adéquatement est l'implantation d'un service de relais téléphonique. Ce n'est tout de même pas dû au ministère de la Santé, mais à Bell Canada.

La mise en place de services d'interprétation gestuelle, orale et tactile n'est pas un fait accompli. Que les personnes sourdes qui résident dans la région de Québec profitent de ces services: tant mieux. Il est inacceptable que les gens des autres régions en soient privés. Où est l'équité? Dans les services de santé et services sociaux, on supprime les quelques services d'interprétation qui étaient fournis. On trouve toutes sortes de raisons administratives et financières. Les employés des services sociaux prétendent accomplir leur tâche alors qu'ils se débarrassent le plus rapidement possible des dossiers de ces clients «difficiles» avec lesquels ils sont incapables de communiquer efficacement.

Si la télévision est au centre des activités des citoyens québécois, ce n'est pas le cas des personnes utilisatrices de décodeurs. Elles doivent se contenter d'un faible volume d'émissions sous-titrées.

Les communications téléphoniques sont un autre domaine qui apporte son lot de déceptions. Les appareils adaptés de style téléscripteurs subventionnés par les plans de service de l'OPHQ tombent souvent en panne. Les délais pour les réparer sont longs. Des personnes sourdes ont été privées de téléphone pendant presque un an. Il faut attendre que les budgets soient débloqués. C'est inadmissible, alors que les autres abonnés n'ont qu'à se présenter à une Téléboutique pour obtenir un nouvel appareil.

Pour ce qui est de l'éducation, les statistiques révèlent que 40% des jeunes quittent l'école avant la fin de leurs études secondaires (50% dans certaines commissions scolaires). Ces chiffres ne sont pas rassurants. Si des élèves qui n'ont pas d'incapacité décrochent à ce rythme, on peut se demander quel est le sort des élèves sourds et malentendants pour lesquels les services de support ne sont pas fournis.

Alors que l'ensemble des mouvements associatifs prône l'intégration scolaire, nous sommes encore une fois à contre-courant. L'intégration n'est pas une fin en soi. Chaque enfant doit être évalué. Si l'intégration peut se réaliser, elle doit être appuyée par des services adéquats: tutorat, soutien interprétation, prise de notes, amplification. La Loi sur l'Instruction publique n'a pas tout réglé. Les dirigeants des commissions scolaires plaident l'ignorance ou le manque de budgets. Il faut que le ministère de l'Éducation assume le leadership pour que les services éducatifs soient fournis à tous les élèves. Le plan d'intervention est peu efficace, parce qu'il est mal connu et mal appliqué.

Parlons maintenant du marché du travail. À la lecture des statistiques, il est évident que l'intégration au travail des personnes handicapées n'est pas une priorité pour nos gouvernements. 62% des personnes vivant avec une incapacité sont absentes du marché du travail; contrairement à 26% pour la population en général. 68% des personnes handicapées ont des revenus inférieurs à 10 000 \$ par année. On reconnaît ici la situation des personnes sourdes et malentendantes de notre entourage. Les nombreux programmes de tous les paliers gouvernementaux visant l'intégration au travail des personnes handicapées ne créent pas de changements significatifs pour nous. Qu'on prenne en exemple les Centres de Travail Adapté (C.T.A.) qui drainent 40% du budget de l'OPHQ, et d'où les personnes déficientes auditives sont absentes. À cause surtout des problèmes de communication.

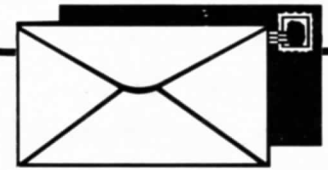
Et encore... La liste est longue.

À nous d'agir: il y a quelques mois, à Montréal, l'atelier de réparations de fauteuils roulants dû fermer ses portes. En signe de protestation, ses bénéficiaires ont bloqué les ponts. Les journalistes étaient sur place. Il a suffi de quelques semaines pour que la situation soit corrigée. On constate aussi une belle unanimité chez les usagers du transport adapté de même que dans les associations en déficience intellectuelle.

Nous, que faisons-nous? Quel est le poids politique du mouvement associatif des personnes sourdes et malentendantes? Force est de constater que la plupart des associations ne sont pas concernées par la promotion et la défense des droits, mais plutôt pour les activités strictement sociales, sportives ou récréatives. Il ne suffit pas de se plaindre, de protester; il faut préparer des dossiers, des arguments valables, et négocier avec les décideurs. Les associations doivent se regrouper, se mobiliser autour des mêmes objectifs, plutôt que d'entretenir la compétition et les rivalités mesquines. C'est ce défi que nous avons à relever en cette fin de la Décennie des personnes handicapées. ■

L'auteur a largement puisé dans les commentaires et les recommandations du «Rapport de la commission consultative sur la situation des personnes handicapées du Québec, 1991», de la COPHAN.

La parole est aux lecteurs



Monsieur Arthur LeBlanc, éditorialiste

Suite à votre éditorial qui a été publié dans le numéro de mars-avril 1992, le comité exécutif de l'AQEPa tient à vous faire part de sa frustration à la lecture de vos propos. Nous tenons à préciser certains points, car plusieurs éditoriaux allaient dans le même sens.

Vous vous en prenez aux parents et à l'AQEPa et ce, de façon agressive, et publiquement. Vous dites que «les parents veulent faire de leur enfant sourd un simulacre d'enfant entendant avec l'intégration», et que «l'AQEPa a toujours eu le défaut de nier systématiquement le vécu de la surdité». Nous tenons à vous faire remarquer, cher monsieur, que l'AQEPa et les parents respectent le mode de communication de leur jeune et essaient de trouver et développer des outils qui aideraient les jeunes sourds à se développer selon leurs capacités.

Quelques exemples: il y a dans la seule région de Montréal plusieurs cours de LSQ organisés par et pour des parents d'enfants sourds et leur famille, qui ont choisi autant l'oralisme que le gestuel pour la communication avec leur jeune. Cette information et cette sensibilisation pour les parents existent également dans plusieurs autres régions du Québec. Des jeunes qui utilisent les signes et qui sont intégrés dans leur école de quartier ont appris les signes à leurs amis de classe ou d'école. N'est-ce pas travailler à faire mieux connaître les sourds et leur langue?

L'AQEPa a toujours collaboré et suscité la participation des personnes sourdes, que ce soit pour la mise sur pied et le maintien du CQDA, pour le Sommet en déficience auditive, pour la conférence À part égale, pour des ateliers lors de ses assemblées générales annuelles, comités-travail et congrès. Jamais l'AQEPa n'a essayé de faire croire qu'elle était le nombril du monde en surdité, mais qu'elle représentait les parents des enfants sourds et malentendants, ça, oui! (...)

par **Pauline Lazure Fortin**

— Vous avez raison sur certains points tandis que sur d'autres, nous pourrions apporter des preuves contraires. Mais ce qui compte c'est votre ouverture d'esprit au monde des sourds adultes (enfin!). Votre invitation à «nous asseoir ensemble» est sûrement un pas en avant pour la bonne compréhension et l'élimination des frustrations de chacun qui irritent inutilement. Merci de vos commentaires et espérons que nous serons ENSEMBLE non pas en théorie mais dans les faits.

— A.L.

Réponse à **Jacqueline Blanchette**, Montréal

Votre lettre qui avait comme objet le français signé, nous avons

jugé bon de ne pas la publier parce que nous ne voulons pas que cette «polémique» accapare encore nos pages... Même si votre lettre soulève des passages intéressants, elle attirerait sûrement une réplique d'un autre lecteur en faveur de la LSQ. Vous dites: «Et si on revoit la méthode et la manière d'enseigner (aux enfants sourds)? Il doit y avoir moyen de trouver une solution qui serait acceptable pour les sourds...», là vous touchez un point intéressant. Pourquoi ne pas former un comité conjoint d'enseignant(e)s aux sourds, de parents et de leaders de sourds adultes où chacun pourrait formuler son point de vue et être écouté pour déboucher sur une solution éclairée... pour le plus grand bien de la génération présente d'enfants sourds.

Réponse à **Michel Martin**, Matapédia

La première réaction à votre lettre est de vous dire... que nous n'avons pas de leçon à recevoir... comme dirait un certain monsieur (entendant) de Québec. Soyez assuré que nous «encaissons» vos critiques et que vous n'êtes pas seul à nous faire parvenir des lettres de bêtises... Il est évident que vos réflexes et réflexions proviennent du point de vue d'une personne qui n'est pas sourde... tandis que nos réflexes et réflexions parlent d'un point de vue différent, soit de ceux et celles qui vivent quotidiennement la frustration de la surdité avec toutes ses injustices... Pour changer les choses, les dénoncer ou les améliorer, il faut être critique! Non? ■

Nouvelle collaboratrice!



Notre équipe de rédaction est heureuse d'accueillir une nouvelle collaboratrice, **Mme Francine Rouyère** qui s'est jointe à nous dernièrement. Elle va apporter son aide comme correctrice de textes.

Mme Rouyère, étudiante au Certificat d'interprétation à l'Université du Québec à Montréal est assez impliquée dans la communauté des sourds depuis quelque temps. En effet, elle est l'assistante de Michel Turgeon, coordonnateur de Coalition Sida des Sourds du Québec, et à

l'occasion, elle fait de la suppléance à l'école Gadbois de Montréal. Nous lui souhaitons la bienvenue! ■



POUR
INFORMATION:

Centre de la Communauté sourde
du Montréal Métropolitain (AAPA)
ATS: 381-8259 / FAX: 381-0725

299 \$

Pour 12 heures de cours pratique
et 20 heures de cours théorique
avec **interprète gestuel**

GRATUIT

TOUS LES DOCUMENTS
PÉDAGOGIQUES
VOLUME - EXAMENS

Tous les autobus se rendent au métro Henri-Bourassa

603, Henri-Bourassa, Montréal
Face au métro Henri-Bourassa

Assemblée générale et Colloque au C.Q.D.A.

Par **Jean-Guy BEAULIEU**
Directeur général C.Q.D.A.

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) a organisé un colloque provincial sur la surdité, les 9 et 10 mai 1992.

Ces journées de réflexion avaient pour but de préparer notre participation aux États généraux sur la situation des personnes handicapées qui se tiendront en octobre prochain.

Ce fut en même temps l'Assemblée générale du CQDA. Le nouveau Conseil d'administration a été élu. Voici les résultats:

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1992-1993

** Membres du Comité exécutif **

M. André Chevalier**	Club Abbé de l'Épée (CAE)	Président
M. Léon Bossé**	Association des Devenus Sourds & des Malentendants du Québec (Secteur Montréal (ADSMQ))	Vice-président
Mme Lysette Lamontagne**	Société Nationale Fraternelle des Sourds (FRAT)	Secrétaire Trésorier
M. Richard McNicoll**	Association des Personnes avec Problèmes Auditifs des Laurentides (APPAL)	
M. Pierre-Noël Léger**	Litho-Acme (Ateliers des Sourds)	Administrateur
Mme Marie-Claire Houde**	Association des Personnes Sourdes de l'Estrie (APSE)	Administratrice
Mme Michelle Chartier**	La Bourgade Inc.	Administratrice
Mme Pauline Fortin**	Association du Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs (AQEPA)	Administratrice
M. Pierre-Paul Lachapelle	Institut Raymond-Dewar	Administrateur
M. Guy Chevalier	Maison Odette	Administrateur
M. François Lamarre	Manoir Cartierville/Centre de Jour Roland-Major	Administrateur

Personnes handicapées ou représentants de personnes handicapées:**



M. André Chevalier (au centre), a été élu président du Conseil d'administration du Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA), pour 1992-93. Il reçoit ici un chèque des mains de M. Yvon Lachance, des Relations Publiques de Bell. Mme Lise Truchon, directeur des Ressources humaines, Bell Canada, pour le Québec, assiste à la scène. Photos: CQDA

ACCÈS 2000

Par **Micheline RACETTE**
coordonnatrice du projet Accès 2000

Bonjour,

J'espère qu'il vous reste encore quelques jours de vacances, sinon profitez de vos temps libres pour aller visiter les parcs nationaux du Canada, qui sont maintenant accessibles aux personnes ayant un handicap moteur, visuel ou auditif.

Le Service canadien des parcs s'est engagé, d'ici l'an 2000, à faciliter l'accès de ses sites aux personnes handicapées afin qu'elles puissent profiter pleinement de leur patrimoine naturel et culturel.

Une brochure bilingue est publiée qui s'intitule «Un parc à votre portée», dont le but est de promouvoir le réseau du Service canadien des parcs et de vous faire connaître les installations et les services déjà accessibles. Vous pouvez vous la procurer en téléphonant avec l'aide du Service de relais Bell au 1-800-463-6769, ils seront équipés de téléscripteurs très bientôt (c'est ce qu'on m'a dit).

Dans cette brochure, il y a un numéro de téléphone ATS pour chacun des parcs de votre région au cas où vous auriez besoin de renseignements supplémentaires. En plus de fournir de l'information, cette brochure est très bien illustrée et tellement agréable à consulter.

Alors, à vous d'utiliser ces nouveaux services et d'encourager les gens qui font leur possible pour rendre accessibles ces lieux publics.

Cet été on vous offre les parcs nationaux du Canada à votre portée selon vos besoins. C'est à vous d'en profiter!

Bonne promenade et surtout n'oubliez pas d'apporter vos appareils-photos. Amusez-vous bien! À bientôt. ■



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2e Avenue, Saint-Georges Est,
Beauce, (Québec) G6Y 1V9
Tél.: (418) 227-1224 ATS/voix

(Samedi, le 5 septembre 1992, nous fêtons
notre 10ème anniversaire. Nous vous attendons:
vous serez tous les bienvenus)

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue – Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, Québec H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222
Près du métro Mont-Royal

CQDA



QCHI

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUÉBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) regroupe plus de cinquante associations et organismes œuvrant dans le domaine de la surdité au Québec.

Il agit comme porte-parole collectif auprès des corps publics et des différents paliers de gouvernement.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner:

65-B, De Castelnau ouest, Mtl. (QC) H2R 2W3 – Tél.: (514) 278-8703 (Voix) / 278-8704 (ATS / FAX)

André Chevalier
président

UNE SOIRÉE INOUBLIABLE

Par **Marguerite LEPAGE**
membre fondatrice



Samedi, le 9 mai 1992, au delà de 350 personnes, sourds, interprètes et entendants, se sont réunis à l'hôtel Delta de Valleyfield, pour fêter royalement le 1^{er} anniversaire de fondation de l'Association des Sourds de Salaberry-de-Valleyfield inc.

C'est un événement que je garderai longtemps en mémoire car ça s'était jamais vu avant à Salaberry-de-Valleyfield. Dans son discours de remerciement, qui fut traduit par un interprète à l'intention des sourds, le maire de notre municipalité, M. Gaétan Rousse s'est dit très impressionné par le dynamisme des sourds de notre région. Le président actuel, M. Georges J. Roussel lui a remis un très beau cadeau en guise de remerciement. Une plaque souvenir sur laquelle figurent les noms des fondateurs de l'Association fut remise à M. Georges J. Roussel afin de commémorer l'événement.

Mille fois bravo aux organisateurs: Jacques Gravel, Georges J. Roussel, Diane Cyr, Carole Hart et tous ceux et celles qui ont collaboré de près ou de loin à la réussite de ce banquet et de cette belle soirée.

Longue vie à l'Association des Sourds de Salaberry-de-Valleyfield. ■



Le maire de Valleyfield, M. Gaétan Rousse a remis à M. Georges Roussel, président de l'association, une plaque commémorative sur laquelle figurent les noms des fondateurs. Ils sont entourés de gauche à droite de Roger Cyr, Diane Cyr, Carole Hart et Marguerite Lepage. Photographie: Yvon MANTHA



Voici le comité organisateur du Super Gala. De gauche à droite: Georges Roussel, relations publiques; Giovanna Piazza, animatrice; Lyne Noiseux, trésorière et Jacques Gravel, président.



Sur la photo, nous voyons la nouvelle reine de l'ASSV, Julie Surprenant entourée de Josée Pépin, finaliste, Linda Chevette et Katia Courière.



Diane Fiset est récompensée d'un cadeau surprise pour sa grande contribution à la vente d'un très grand nombre de billets de tirage pour l'association.



Le maire de Valleyfield, M. Gaétan Rousse a remercié l'assemblée pour le cadeau qu'il a reçu de l'association. À droite, Jean-Jacques Archambault a été l'interprète lors de cette mémorable soirée.



Richard Bélanger est honoré par surprise en recevant un cadeau souvenir le récompensant de son grand dévouement au sein de l'organisme depuis un an.

CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (AAPA)

8688, rue Esplanade, Montréal, Qc H2P 2S4

Directeur général: (514) 381-8259

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (AAPA) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR / AN AGENCY FINANCED BY



COTISATION ANNUELLE

Membre actif
(toute personne avec
un problème auditif)

\$ 10.00

Membre de soutien
(parents, intervenants...)

\$ 20.00

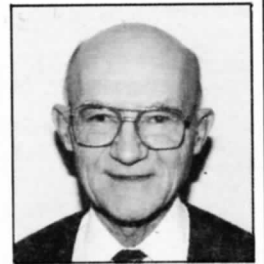


Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER



Fernand PAQUET



Nous, usagers et intervenants du C.J.R.M., croyons à la nécessité des regroupements de personnes sourdes et malentendantes et nous reconnaissons le grand travail que les associations font pour le développement des services aux personnes sourdes. Cependant, nous remarquons la faible participation des personnes âgées sourdes aux activités de la communauté et ce pour plusieurs raisons: besoin de transport, accessibilité des locaux, heure et durée des activités, etc.

Dans le but de favoriser un certain rapprochement entre la clientèle âgée du C.J.R.M. et les différentes associations de personnes sourdes, la grille-horaire du mois de mai 1992 prévoyait des séances d'information et d'échange. Ainsi, dans le cadre du mois de l'ouïe ou mois de la communication, nous recevions la visite de:

- M. Jean-Guy Beaulieu du C.O.D.A. le 5 mai 92
- M. François Major du R.Q.S.T. les 12 et 15 mai 92
- M. Réjean Brisebois du Club de l'Âge d'Or du C.L.S.M.
- M. Michel Lepage, professeur de signes

Nous les remercions pour l'intérêt qu'ils portent à la personne âgée sourde ou malentendante.



Quel animateur que M. Jean-Guy Beaulieu du C.O.D.A.! La clientèle garde un précieux souvenir de son passage au C.J.R.M.



M. François Major remettant le bulletin du R.Q.S.T. à Mme Rita Gosselin, usagère du C.J.R.M. Figurent aussi Mmes T. Emery, L. L'Abbée, I. Rhodes, B. Bourassa, R.A. Desrosiers, T. Gauthier et G. Lachance.

Inauguration de la cour intérieure du Manoir Cartierville

Par **M. Gilbert GAGNON**
directeur général

Photographe: François LAMARRE

Dimanche, le 14 juin, le Manoir Cartierville organisait un brunch pour souligner l'ouverture de sa nouvelle cour intérieure.

Cette cour, au milieu de l'établissement, a été réaménagée avec un étang à truites, des fleurs, des balançoires, des trottoirs... le tout forme un magnifique petit parc où les résidents peuvent se reposer.

Lors de l'inauguration, quatre (4) personnes ont été invitées à pêcher: Mme Yolande Bossé, à titre de Présidente du Comité des Usagers a été la première à sortir une truite (environ 8 pouces). Sr Marie-Paule Levaque, Présidente du Conseil d'administration a été la seconde, suivie par Mme Shirley Maheu, députée fédérale. M. Damien Gratton a été le quatrième; celui-ci s'est fait jouer un bon tour puisqu'il a sorti une vieille «claque».

Les organisateurs étaient très heureux de la participation de tous les invités et en particulier de M. et Mme Pierre-Noël Léger, M. Jean-Guy Beaulieu, Mme Pauline Fortin de l'A.O.E.P.A., M. Pierre-Paul Lachapelle de l'IRD, Mme Simone Lafontaine et M. Jean-Paul Delamarre du Regroupement des Usagers du Centre de jour Roland-Major.

Toute la population est invitée à visiter cette nouveauté. Bravo aux intervenants du Manoir Cartierville. ■



Mme Shirley Maheu, députée fédérale, interprétée par Mme Marie-France Noël et sous l'oeil attentif de M. Gilbert Gagnon, directeur général.

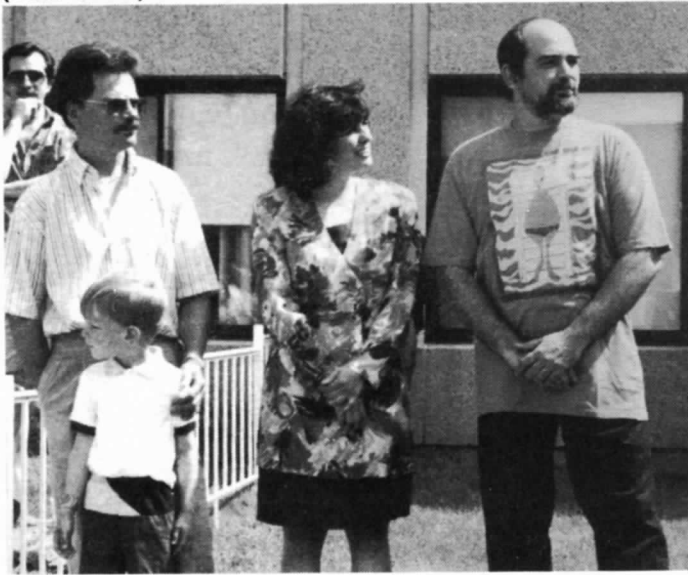


Huguette Caron

Interprète gestuelle

Tél.: (514) 227-5177

(suite et fin)



Les concepteurs de la cour intérieure: Gérald Payette, Marie Deschatelet et Yvon L'Espérance. Tous trois employés du Manoir Carrièreville .



M. Damien Gratton mangera une bonne truite fraîche une autre fois car sa pêche ne lui a rapportée qu'une vieille «claque».



Chronique

Odette RAYMOND

sur la surdi-cécité



Je vous présente Solange Pitre, une jeune femme vivant avec une déficience auditive et une déficience visuelle. Cette entrevue a été réalisée en décembre 1991. Solange est née à Drummondville le 26 mai 1953. À sa naissance tout était «parfait» mais elle était atteinte du syndrome d'Usher et, à l'époque, personne ne le savait.

Solange – «À l'âge de 7 ans, mon entourage avait remarqué que de loin je ne répondais pas. On m'a fait voir des spécialistes».

Odette – À l'école comment ça se passait?

Solange – À partir de l'âge de 13 ans on me plaçait en avant de la classe. Puis on m'a envoyée à Québec. Lorsqu'on s'est rendu compte de la gravité de mon état, on m'a fait examiner à l'hôpital Ste-Justine et on m'a fait porter des appareils auditifs.

Odette – Parle-nous un peu de l'évolution du syndrome d'Usher pour toi.

Solange – Eh bien, mon audition a beaucoup diminué entre l'âge de 13 et 15 ans. Depuis lors, mon audition s'est stabilisée. Du côté de la vision, dès l'âge de 7 ans, je portais des lunettes pour lire. À l'adolescence, j'ai commencé à avoir des problèmes dans l'obscurité. Puis à partir de 19 ans, mon champ visuel a commencé à rétrécir.

Odette – Pour communiquer, comment ça se passe?

Solange – Avec mon appareil, j'entends la voix et un peu la musique mais je ne comprends pas tous les mots. En avril 1986, j'ai fait une demande à l'IRD pour apprendre à communiquer avec les signes. Le mois suivant, on me fait une évaluation et un programme de mes besoins en communication. On décide de m'enseigner les signes tactiles (dans les mains) suite à la restriction de mon champ de vision. Par la suite les diverses étapes du programme se sont poursuivies jusqu'à juin 1989.

Odette – Tu demeures seule dans un logement, je crois?

Solange – Oui. J'ai plusieurs appareils comme l'ATS, le système lumineux, le bracelet vibreur, etc. Pour téléphoner j'utilise souvent le SRB. C'est très pratique pour de courtes informations mais pas pour jaser avec des amis!

Odette – Et le travail?

Solange – Il y a deux ans, j'ai travaillé dans une manufacture de vêtements mais après 11 mois, le projet terminé, j'ai été remerciée. Ça allait assez bien mais les déplacements dans l'édifice étaient difficiles. J'aimerais bien trouver un travail convenable.

Odette – En parlant de déplacements, cela ne doit pas être facile?

Solange – À Montréal, c'est compliqué et dangereux. Hors de la maison je dois me fier à mes yeux mais mon champ de vision est limité. Je ne suis pas en sécurité. De plus mon audition n'est pas toujours perceptible. Je n'ai pas vraiment le choix!

Odette – Et tes loisirs?

Solange – Te rencontrer! hil hil hil Sérieusement, je m'occupe beaucoup du regroupement des sourds-aveugles du Québec. Depuis quelques mois, je suis présidente du comité loisirs. C'est beaucoup de travail et les intervenants de l'IRD nous supportent bien. Nous allons dehors glisser sur la neige, faire des randonnées et nous avons eu une fête pour la Saint-Valentin. J'aimerais faire plus de sport mais ce n'est pas facile.

Odette – Qu'est-ce qui te manque le plus dans ta vie?

Solange – Ça dépend des jours! Des fois, je sens des lacunes sur le plan affectif, d'autres fois, j'aimerais avoir plus d'activités et d'autres fois j'aimerais plus d'occasions pour communiquer.

Odette – Que penses-tu que le gouvernement pourrait faire pour toi?

Solange – Investir plus d'argent pour embaucher plus de personnel et faire en sorte que nous ayons des logements adaptés pour nous.

Odette – En terminant, si tu avais un message à adresser à la population, quel serait-il?

Solange – Nous avons besoin des bénévoles! Il y a d'abord les personnes sourdes qui pourraient de temps à autre nous aider dans la communication gestuelle. Et il y a des personnes entendant dont plusieurs sont capables de faire les signes tactiles. La grande différence, c'est qu'on doit tenir la main. Ce n'est pas si déplaisant! Il faut essayer pour voir! Nous aurions aussi besoin de bénévoles pour faire diverses activités par exemple le «tandem». Bref, il nous faudrait une banque de bénévoles.

Odette – Merci beaucoup Solange et à la prochaine!

Solange – Bonjour à tous les lecteurs! ■

L'ADISQ: un outil important pour l'avenir des sourds

Par Gilles READ

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

Récemment, le 23 mai dernier, à St-Jean-sur-Richelieu, trente personnes sourdes représentant quinze associations de la communauté Sourde du Québec se sont regroupés pour donner naissance à l'Association des droits et intérêts des Sourds du Québec (ADISQ). Grâce à l'appui enthousiaste des associations et de toutes les personnes présentes, cet instrument d'action politique d'envergure provinciale sera pour la communauté Sourde une force de cohésion et une source de dynamisme pour un travail efficace de promotion de nos droits, et de défense de nos intérêts à la grandeur du Québec.

Les trois principales conférences de la journée furent celles de Gilles Read, intitulée «Pourquoi créons-nous une nouvelle association provinciale?», celle de Arthur LeBlanc, «Historique et évolution des organismes de promotion des sourds au Québec», et celle de Jean-Yves Vachon, «La défense des droits des personnes sourdes au Québec».

Dans sa conférence, Gilles Read expliquait que la nécessité de fonder une fédération provinciale des associations de sourds était apparue à la suite de nombreuses discussions entre leaders sourds au sujet de l'oppression dont nous sommes victimes depuis toujours à cause des erreurs sans cesse répétées des entendants qui prennent seuls les décisions nous concernant. Le temps était maintenant venu de nous prendre en main par nous-mêmes, de nous solidariser et de coopérer efficacement ensemble dans le but de défendre nos droits et d'accéder au pouvoir décisionnel ou, du moins, de l'influence efficacement. Et l'outil que nous devons utiliser au niveau provincial, c'est l'action politique.

Comme vous le savez, l'action politique est un outil de promotion très importante pour la communauté sourde dans sa lutte pour l'amélioration des conditions de vie des personnes sourdes. Car c'est surtout par l'action politique que l'on peut obtenir les changements et les innovations qui nous sont nécessaires au niveau des services dont nous avons besoin.

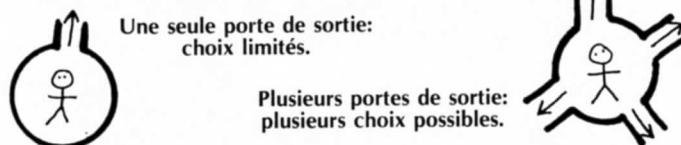
Si nous laissons les parents d'enfants sourds et les intervenants entendants accomplir l'action politique à notre place, nous n'obtiendrons jamais ce dont nous avons réellement besoin, car ils ne connaissent rien de la culture sourde. Leurs actions politiques sont le plus souvent entachées d'une vision erronée de la surdité, vue comme un handicap à combattre par l'oralisme et l'intégration scolaire, alors que la surdité doit plutôt être perçue comme une manière différente mais tout à fait légitime d'exister, une manière d'être que l'on doit apprécier, valoriser et défendre.

En effet, les entendants perçoivent le plus souvent les personnes sourdes comme des marginaux du système régulier, des «mésadaptés du système cognitif», ce qui est causé beaucoup plus par la mise en application de méthodes d'enseignements inappropriées que par une incapacité d'apprendre chez les personnes sourdes. Mais en évoluant dans ce système éducatif inapproprié, les personnes sourdes deviennent vite frustrées devant leurs échecs répétés, et ce qui se produit au plan scolaire se reproduit ensuite aux plans social, communicationnel et sur le marché du travail.

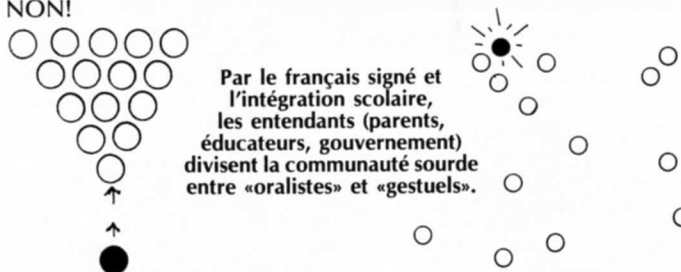


Les trois principaux conférenciers du Colloque. De gauche à droite: Jean-Yves Vachon (La défense des droits des personnes sourdes); Gilles Read (Création de l'Association des droits et intérêts des Sourds du Québec); Arthur LeBlanc (Historique et évolution des organismes de promotion).

Les illustrations qui suivent vous feront saisir en un coup d'oeil la nature de nos problèmes:



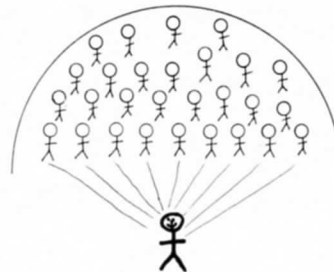
Par exemple, les jeunes entendants ont le choix entre plusieurs écoles, cégeps et universités. Les jeunes sourds ont beaucoup moins de choix: l'intégration aux écoles entendantes ou l'école Gadbois et la polyvalente Lucien-Pagé à Montréal, l'intégration ou l'école Joseph Paquin et la polyvalente de Charlesbourg à Québec. Ces établissements sont soit oralistes, soit utilisateurs du français signé. Les jeunes sourds ont-ils la possibilité d'aller à une école où l'enseignement se ferait en LSQ? NON!



Par le français signé et l'intégration scolaire, les entendants (parents, éducateurs, gouvernement) divisent la communauté sourde entre «oralistes» et «gestuels».

Si les sourds sont divisés en plusieurs petits groupes avec des valeurs différentes et des opinions différentes sur leurs besoins, il sera très difficile aux sourds de se faire écouter par le gouvernement. Si le gouvernement écoute toujours les parents des enfants sourds et jamais les sourds eux-mêmes, c'est parce que les parents ont la même idée partout au Québec: l'oralisme. Si les sourds veulent faire accepter la LSQ par le gouvernement comme langue officielle des sourds, il faut que tous les sourds soient solidaires. En étant solidaires, ils seront forts. Mais en étant divisés, ils seront trop faibles.

Les entendants contrôlent les sourds comme si les sourds étaient des esclaves, car les moyens par lesquels les sourds pourraient accéder à une véritable autonomie leur sont refusés (il n'y a pas de sourds au gouvernement, les sourds sont mal représentés aux conseils d'administration des organismes paragouvernementaux qui offrent des services aux sourds, etc.)



Les entendants contrôlent souvent les sourds comme des pantins, c'est-à-dire qu'ils se sentent responsables des sourds et veulent les représenter.



Vue d'ensemble des participants qui ont supporté avec enthousiasme la journée de conférence et de fondation du nouvel organisme.

(suite et fin)

Quand les entendants essaient de représenter les sourds, ils font des erreurs, parce qu'ils ne savent pas vraiment ce dont les sourds ont besoin. Si les sourds laissent faire les entendants, ils (les sourds) seront toujours frustrés et insatisfaits à cause des erreurs des entendants. Alors pour obtenir satisfaction, les sourds doivent se prendre en main eux-mêmes et présenter eux-mêmes leurs besoins. Il est temps de montrer au gouvernement et aux entendants que nous ne sommes pas des pantins et que nous sommes capables de faire valoir nos droits et nos vrais besoins nous-mêmes.

De tout cela, il ressort qu'il est très important que les sourds se solidarisent dès maintenant et bâtissent une fédération provinciale solide et forte qui parlera haut et clair en notre nom et fera savoir à tous que nous existons, que nous avons une dignité personnelle et collective, une culture, une langue, et que nos droits doivent être respectés et nos besoins pris au sérieux. Nous sommes tannés de voir des entendants promouvoir l'oralisme et l'intégration scolaire et ignorer les vrais besoins des sourds gestuels. Longue vie à la nouvelle association provinciale, et bon succès, notre avenir collectif est entre ses mains! ■



Les représentants des Associations de Sourds du Québec présents au Colloque organisée par la Coalition du Pouvoir des Sourds du Québec à St-Jean sur le Richelieu.



Voici le nouveau conseil d'administration de l'Association des droits et intérêts des Sourds du Québec. Debout, de gauche à droite: Marie-Claire Houde, directrice des relations publiques; Marie-Hélène Boulanger, secrétaire; Daniel Chase, trésorier; Lyne Noisieux, vice-présidente. Assis, de gauche à droite: Thomas Boroday, directeur; Nicole Racine, directrice et Jean-Guy Richard, président.

Nouveau conseil d'administration de la Société Culturelle Québécoise des Sourds



Par Suzanne DUBREUIL
secrétaire

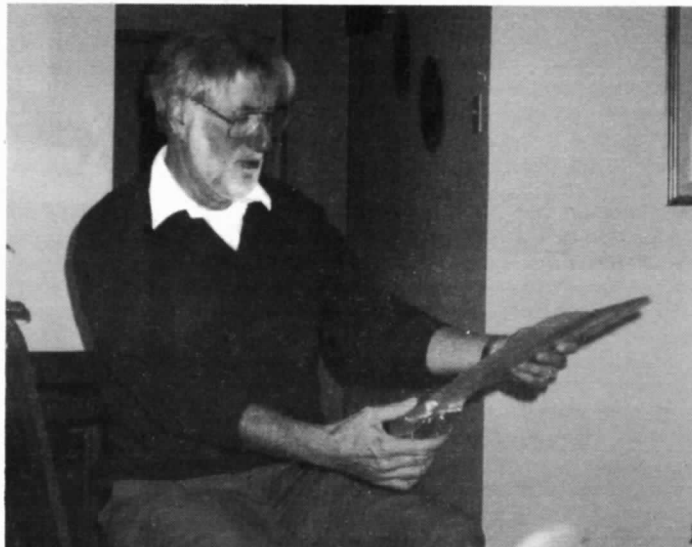
Le 1er mai dernier, à l'Institut Raymond Dewar, avait lieu l'assemblée générale et l'élection de la SCQS. Les membres ont élu un nouveau conseil d'administration.

Pierre Petit, président
Jacques Boudreault, vice-président
Suzanne Dubreuil, secrétaire
Linda Lelièvre, trésorière
Céline Langlois, directrice P.L.S.Q.
Johanne Boulanger, archiviste ■

Hommage à Jean-Jacques Archambault

Jeudi le 26 mars dernier, l'équipe du Service des handicapés auditifs (CSSMM) organisait, avec la complicité de Lucille, l'épouse de Jean-Jacques, une visite-surprise à ce dernier. C'était la fête pour souligner la retraite de Jean-Jacques en octobre 1991.

Vers 17 heures donc, Céline Mailhot, Jeanne-Mance Ethier, Diane McGinnis, Nathalie Couture, Lucie Bergeron, Louise Daoust (Lucille Samson n'a pu être présente), se présentent au domicile de Jean-Jacques. Elles lui remettent une plaque-souvenir et boivent un bon champagne avec lui. Le poème (sur la plaque) composé par Louise Daoust dira longtemps à Jean-Jacques l'amitié de ses compagnes de travail. Et, ce qui devait être un 5 à 7 devint très agréablement un 5 à 9! ■



Jean-Jacques Archambault examine un des cadeaux qu'il reçoit en l'honneur de son départ.

Dans nos mots et par le geste

Peut-on ne pas graver
Peut-on ne pas souligner
Tant de générosité et d'années
À partager, écouter et aider

Comment oublier celui qui dans ses gestes
et par le geste a tant donné
Celui qui dans ses yeux tant de tendresse
Pouvait être vu et apprécié

Celui à qui dans le besoin, on pouvait faire signe
De lui tant recevoir et rester digne
Par lui être parfaitement compris
Sans que rien ne soit dit

Acharné par ce qu'il faisait
Passionné par ce qu'il croyait
Jamais, à lui faire confiance, on hésitait
Puisque de lui et par lui tant espérer, on pouvait

Oui, dans son combat contre l'iniquité
Dans son acharnement à obtenir l'égalité
Pour ceux en qui il croyait, jamais il a hésité
Même au prix de se voir sévèrement critiqué

Impatient, voir dérangeant il a dit
Pour ceux à qui souvent les mots manquent
Ceux pour qui, aussi, les maux sont mal compris
Ce qu'ils avaient vraiment besoin
Et qu'on ne pouvait comprendre

Mais que cela ne tienne,
La retraite de celui que plusieurs aiment
Lui permettra de faire d'autres merveilles
Puisqu'il continuera de faire entendre
Tous ceux qui font la sourde oreille

*De celles qui, dans le travail, ont pu
le constater et l'apprécier.*

Cette plaque représente un poème rédigé par Louise Daoust et ses employés du CSSMM à l'intention de Jean-Jacques.



1952-1992

La première photo prise en 1952 lors de la retraite annuelle. Parmi le groupe de sourds de St-Jean, on voit assis en 4e place depuis la droite, M. Elvin Leary, président-fondateur du Cercle St-François de Sales de St-Jean et à sa gauche, le Père Étienne Deblois, prédicateur.

40^e anniversaire de fondation de l'Association des Sourds du Haut-Richelieu, Inc.

Après tant d'années à espérer qu'un jour on serait fêté dignement dans un établissement hôtelier plus approprié, voici que l'Association des Sourds du Haut-Richelieu Inc. célébrait son 40^e anniversaire dans un luxueux hôtel de la région, l'Hôtel le Roussillon «Vallée des Forts».

Jusqu'à maintenant, l'Association s'était contentée de salles de réception plus simples mais cette année, le contexte très différent a eu un impact sur tous qu'on peut d'ailleurs juger d'après les mines réjouies et l'enthousiasme débordant du comité organisateur. La seule ombre au tableau de cet événement fut l'absence du Père Maurice Hart, csv, qui nous a quittés sans avertissement l'an dernier. On aurait souhaité qu'il soit avec nous cette année, mais le destin en a décidé autrement.

Par contre, la présence de deux clercs de St-Viateur, Clermont Champagne et Pierre Raymond nous a fortement rassurés et nous avons donc rendu un émouvant hommage posthume au Père Hart et à ses prédécesseurs pour leur long engagement apostolique. C'est grâce au travail pastoral et au dévouement inlassable des Clercs de St-Viateur ainsi qu'à nos anciens présidents que l'ASHR doit ses 40 années d'existence.

Félicitations et longue vie à l'ASHR!

— Yvon Mantha

La fête du passé

Par Esther PARADIS LARIVIÈRE
Collaboration spéciale

Photographe:
Jean-Marc LACHAMBRE

1992 sera une année de fêtes! Cinq cents ans depuis la découverte de l'Amérique, trois cent cinquante ans depuis la fondation de Montréal, cent vingt-cinq ans depuis la création du Canada et vingt-cinq ans depuis la splendeur de Terres des Hommes. Oui, nous sommes définitivement tournés vers le passé et j'ajouterais le quarantième anniversaire de la fondation des Sourds de St-Jean, dite du Haut-Richelieu. Nos regards sont résolument tournés vers le futur... et il restera un souvenir mémorable de cette radieuse journée du 23 mai 1992. Cent soixante-dix personnes sont venues fêter à l'Hôtel Roussillon, quatre-vingt pour le repas fraternel et quatre-vingt dix autres pour la soirée.

M. le député Michel Charbonneau et son épouse ont bien voulu saluer tout ce beau monde avant le repas, ils étaient retenus ailleurs par la suite, et c'est M. Jean Grimard, échevin, accompagné de son épouse qui remplaça le maire M. Delbert Deschambault à la table d'honneur. Les clercs St-Viateur, Clermont Champagne et Pierre Raymond ont rendu hommage au Père Maurice Hart, parti à la rencontre du Seigneur le 16 août 1991 en offrant une peinture le représentant en compagnie du pape Paul VI. Beau souvenir pour l'association.

Pendant le repas, on a fait un tirage et on a remis des plaques et des trophées. Quatre membres du comité d'organisation de l'Association ont reçu une plaque pour leur dévouement: Mmes Nicole Filion, Léonie Synette, Simonne Plouffe et M. Claude Larivière.

La soirée a débuté avec de la danse et des spectacles: mimes (Jacques Hamon), magie (Pafou), Elvis Presley – le faux (Serge

Drouin) ainsi que la danse du Rap (jeunes danseurs sourds). C'était merveilleux! Plusieurs prix de présence ont été accordés. La soirée s'est terminée au son de la musique.

Merci du fond du coeur à tous ceux qui ont permis la réalisation de ces moments inoubliables! Elle fut grande notre joie lorsqu'à l'Hôtel Roussillon, les membres sont venus partager le souvenir de ces heureux jours d'autrefois.

Ce n'est qu'un au revoir! ■



Le député provincial du comté de St-Jean, M. Michel Charbonneau a prononcé une brève allocution de circonstance soulignant les 40 années d'existence de l'ASHR dans cette région. Également présents: Alain Mercier, maître de cérémonie et Nicole Filion, interprète gestuelle.

Un gros merci au Conseil d'administration du Centre de la Communauté des Sourds de Montréal Métropolitain (AAPA) et plus particulièrement à son directeur général, Gilles Read, pour sa grande contribution au succès de cette journée du 23 mai dernier, tenue à St-Jean-sur-Richelieu.



Pierre Goulet, supérieur provincial des Clercs de St-Viateur, représenté pour la circonstance par Pierre Raymond et Clermont Champagne a remis une photo laminée du Père Maurice Hart à l'Association des Sourds du Haut-Richelieu. Ils sont entourés ici de Bernard Latour, président de l'ASHR (à gauche) et de Nicole Filion, présidente du comité organisateur (à droite).



Une peinture évoquant la rencontre du Père Maurice Hart et du Pape Paul VI en 1983, exécutée et donnée par les amis du Père Hart, a été présentée au Conseil d'administration de l'ASHR par Clermont Champagne, pour souligner le travail exceptionnel du Père Hart comme guide spirituel auprès des sourds de cette région.



Hommage de reconnaissance aux quatre récipiendaires qui ont reçu une plaque commémorative en remerciement de leur services rendus à l'Association depuis 5 ans. De gauche à droite: Simone Plouffe, Nicole Filion, Léonie Synette et Claude Larivière.



Invités d'honneur au banquet du 40e anniversaire de l'ASHR: le député provincial, Michel Charbonneau et son épouse; le maire-adjoint de St-Jean, Jean Grimard et son épouse; Clermont Champagne et Pierre Raymond, clerics de St-Viateur; Gilles Read, directeur général de CCSMM et le conseil d'administration de l'ASHR.



Daniel Filion a été la victime préférée de Pafou (Pierre Petit) lors du spectacle de magie. Daniel a été incapable de déjouer les plans du clown qui l'a enfermé dans un coffre de bois scellé hermétiquement. Mystère!



Le monologue Jacques Hamon, à qui on reconnaît un sens de l'humour très particulier, a su dérider l'assistance avec ses numéros d'actualité de la surdité.



La troupe «The Rappers» dirigée par Daniel Lafantaisie a été invitée à donner un spectacle de danse.



Elvis Presley, alias Serge Drouin, lui-même sourd de St-Jean, en a surpris plus d'un en chantant en anglais au son de la musique enregistrée. De nombreuses admiratrices passionnées ont été ébranlées par son costume flamboyant.

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

**Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
Épluchette de blé d'Inde – Visite au Manoir Cartierville, etc.**

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

† Roland Major
Roland Aubry
Roland Bolduc
Jacques Gravel
Normand Lapalme
Maurice Livernois

Georges Mills
André Weir
Maurice Baribeau
Guy Dubé
Jean-Marc Gravelle

Jacqueline Lavoie
Réjeanne Livernois
Daniel Péladeau
Jean-Guy Beaulieu
Guy Fredette

Sylvie Jeansonne
Fernand Hébert
André Leboeuf
Azarias Vézina
Denis Paquette
Réal Cailyer



vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
B.P. 114, Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION NORMAND LAPALME
PRÉSIDENT
1992-93

REMISE DES BOURSES AU MÉRITE



DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL

Par **Paul BOURCIER**

Collaboration spéciale

Photographe: **Yvon MANTHA**

Le 13 mai dernier, le cégep du Vieux Montréal rendait hommage à plus de 41 étudiants qui se sont illustrés pendant leur études collégiales. Des bourses de 500,00 \$ et de 200,00 \$ ont été distribuées par la Fondation du cégep du Vieux Montréal. Plusieurs entreprises telles que Vidéotron, Marconi, la Banque Nationale, Molson et différents organismes du personnel du cégep (l'Association des cadres, le syndicat des professionnels) ont contribué au financement de cette initiative.

Des bourses ont été remises dans six catégories:

- 1) aux élèves inscrits à l'enseignement régulier de jour,
- 2) aux élèves inscrits à l'éducation des adultes,
- 3) aux élèves qui se sont illustrés aux activités de vie étudiante,
- 4) aux élèves du Service d'aide à l'intégration, (S.A.I.D.E.)
- 5) aux élèves qui se sont illustrés dans le domaine interculturel,
- 6) aux élèves qui se sont illustrés par la qualité du français.

Les critères d'admissibilité aux bourses du Service d'aide à l'intégration (S.A.I.D.E.) étaient:

- avoir terminé deux sessions,
- être reconnu légalement comme une personne ayant une surdit e ou une d eficience visuelle ou motrice,
-  tre inscrit dans un programme g en eral ou professionnel,   l'enseignement ordinaire ou   l' ducation aux adultes,   temps plein ou   temps partiel,
- avoir deux lettres de r ef erences provenant de deux professeurs qui devront d evelopper les points suivants:
 - la qualit e de la participation en classe
 - les attitudes en classe
 - le respect des exigences du professeur,
- ne pas avoir d' chec apparaissant   son relev e de notes.

C'est avec une grande fiert e que nous vous pr esentons les boursiers de la cat egorie S.A.I.D.E.. Madame Claire Delagarde,  tudiante en  benisterie et de Monsieur Michel Lepage qui compl ete un deuxi eme DEC en  ducation sp ecialis e. Ils se sont m erit es respectivement les bourses de 500,00 \$ et de 200,00 \$.

Madame Claire Delagarde,  tudie au c egep depuis 1990. Elle se d emarque sous plusieurs aspects. En plus de poursuivre ses  tudes dans un programme non traditionnel, elle s'est impliqu e dans le th eatre et dans l'association des  tudiants sourds et malentendants. Malgr e toutes ces activit es, Mme Delagarde a toujours obtenu d'excellents r esultats dans tous ses cours.



Les deux  l eves laur eats   cette premi ere soir ee de la remise des bourses au m erite: Michel Lepage et Claire Delagarde se r ejouissent de cette mention honorable.

M. Michel Lepage est revenu au C egep apr es avoir obtenu un DEC en sciences humaines en 1984. On se souviendra qu'il a  t e, lors de son s ejour   la polyvalente Lucien-Pag e, un des pionniers relativement   la mise sur pied des services aux  l eves sourds et malentendants au niveau coll egial. Actuellement, il compl ete,   temps partiel, un deuxi eme DEC en  ducation sp ecialis e.

Plusieurs professeurs, parents et amis sont venus accompagner les  l eves laur eats   cette premi ere soir ee de la remise des bourses au m erite. Tous ont pu assister   un spectacle comprenant les gagnants du concours «Les c egeps en spectacle» ainsi que la chorale du c egep du Vieux Montr eal. Deux interpr etes ont rendu cette soir ee accessible aux  l eves et invit es sourds et malentendants.   la fin de la soir ee, un vin d'honneur a  t e servi dans le hall d'entr ee du c egep.

La Fondation du c egep du Vieux Montr eal va proc eder   chaque ann ee   des remises de bourses aux  l eves. C'est une bonne occasion de souligner le travail et la r eussite des  l eves du c egep.

Par la m eme occasion, le c egep est heureux de f eliciter monsieur Michel Leli evre qui obtient   cette session un DEC en sciences humaines. Michel a toujours d emontr e une grande motivation durant ces  tudes. De plus, il s'est impliqu e dans plusieurs projets de vie  tudiante pendant son s ejour ici. Il a  t e admis au d epartement de linguistique de l'Universit e du Qu ebec   Montr eal. Nous lui souhaitons beaucoup de succ es.



Michel Leli evre.

Le c egep du Vieux Montr eal offre des services aux personnes sourdes et malentendantes depuis 1982. Cette ann ee plus de 82  l eves sourds ont suivi des cours dans plus de 18 c egeps de la r egion de Montr eal. Au d ebut de chaque session, les  l eves identifient les services dont ils auront besoin: interpr ete oral ou LSQ, preneur de notes, service de soutien en fran ais. De m eme les cours obligatoires de fran ais et la philosophie sont donn es   des groupes compos es uniquement de personnes sourdes ou malentendantes.

Dans le but de r epondre plus ad equatement aux besoins de la client ele, le c egep du Vieux Montr eal offrira d es septembre 1992, plusieurs cours de fran ais   l'intention des personnes sourdes d esirant am eliorer leur performance en fran ais. Actuellement, nous  tudions la possibilit e de mettre sur pied une attestation (dipl ome) en fran ais sp ecialement   l'intention des personnes sourdes. Pour obtenir cette attestation, les  l eves devront avoir r eussit dix cours de fran ais.

Bien s ur, les  l eves pourront  galement suivre un ou plusieurs de ces cours sans  tre oblig e de compl eter l'ensemble des 10 cours.

Voici la description des deux cours qui seront offerts   la session automne 92.

COURS 602-213: Fran ais interm ediaire 11

Ce cours s'adresse aux  l eves qui ont des difficult es en langue  crite. Il a pour objectifs de d evelopper des m ecanismes d'autocorrection qui r epondent aux composantes d'une phrase simple et d'une phrase complexe. Il devrait  galement pouvoir reconnaître le temps, le mode et la voix du verbe, ainsi que leur r ole dans la transmission d'un message.

Contenu: R evision de la grammaire. Connaissance active du vocabulaire du fran ais fondamental. Identification des constituants de la phrase. Analyse des propositions. Ponctuation.

COURS 601-701: Lecture 1

Ce cours s'adresse   l' l eve  prouvant des difficult es en lecture. Il a pour objectif de donner le go t de la lecture en am eliorant la compr ehension des textes. L' l eve devrait pouvoir d egager les id ees principales d'un texte et il devrait aussi pouvoir en faire le r esum e. Ce cours devrait permettre   l' l eve de d epister les diff erents niveaux de difficult e de lecture soit en vocabulaire, structure de phrase, compr ehension de la mati ere et l'aider   trouver des moyens pour surmonter ces difficult es.

Contenu: Lectures obligatoires   d efinir qui se feront dans un premier temps sous forme d'articles. Lecture de textes anot es

(suite et fin)

et identification des idées principales et secondaires. Apprendre à donner le sens d'un mot selon le contexte.

Les inscriptions pour ces deux cours auront lieu le 24 août de 18h00 à 20h00 au local 8.02. Vous devez apporter une copie d'extrait de naissance; dernier relevé officiel des études secondaires. Chaque cours coûte 87.50 \$. Les professeurs communiquent en LSO.

Pour plus d'information, contactez M. Paul Bourcier au 982-3443. Au plaisir de vous voir. ■



Sur la photo apparaissent de gauche à droite: Mmes Fernande Charon et Lise Lacerte, professeures de français des élèves sourds et malentendants au CEGEP du Vieux Montréal, Michel Lepage, Paul Bourcier, conseiller pédagogique et responsable des services aux élèves sourds et malentendants, Claire Delagarde, Lise Trudel et Brigitte Clermont, interprètes gestuelles et finalement Michel Lelièvre.

Visite à l'imprimerie

Par Marie-Jo GRÉCIET et Eugénie DUBUISSON

Le 6 mars dernier, une classe d'enfants sourds de l'école Gadbois a rendu visite à Monsieur Jacques Gravel, imprimeur. Lors de cette visite, les enfants ont pu comprendre les différentes étapes de l'impression d'un livre. Le livre que Monsieur Gravel a imprimé a été conçu et réalisé en classe quelques jours avant la visite par les cinq enfants, leur enseignante et une stagiaire de l'UQAM (Katia Doré). Cette visite faisait partie d'un projet où les enfants avaient appris l'histoire de l'imprimerie et les étapes de la fabrication d'un livre. Ils ont aussi appris à rédiger un conte.

À la suite de cette visite, les enfants ont préparé une exposition pour expliquer aux autres enfants de l'école ce qu'ils avaient appris. Cette exposition s'est déroulée lors de la semaine du français (du 16 au 20 mars). Puisque Monsieur Gravel est sourd, la communication était directe et efficace. Grâce à lui, les élèves ont pu parfaire leurs apprentissages. Nous tenons donc à remercier pour sa gentillesse et sa disponibilité. Dans l'éducation des jeunes présentant une déficience auditive, nous trouvons important qu'il y ait diverses collaborations avec des personnes de la communauté sourde et ce projet en est un exemple. ■



De gauche à droite: Mélody Leprohon, Annie Desjardins (derrière), Mathieu Méthot, Ian Riopel, Nancy Guilbault et Jacques Gravel.

**NOUS SOMMES
AU SERVICE
DE TOUS NOS CLIENTS**



Pour répondre aux demandes de notre clientèle souffrant d'un handicap auditif ou visuel, nous offrons des services adaptés à ses besoins.

**NOUS VOUS DONNERONS
LES RENSEIGNEMENTS DÉSIRÉS**

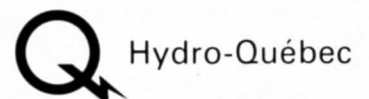
Hydro-Québec rend accessibles les communications téléphoniques avec ses clients atteints d'une déficience de l'ouïe, détenteurs d'un appareil de télécommunication pour malentendants (ATME).

**Appels de Montréal et des environs : 385-8940
Appels interurbains sans frais : 1-800-361-1297**

**NOUS POURRONS VOUS AIDER
À LIRE VOTRE FACTURE**

Les personnes ayant des difficultés à lire, celles qui éprouvent des problèmes de vision, les gens âgés dont la vue a baissé peuvent bénéficier de l'aide du personnel du service de la Clientèle pour lire leurs factures quand ils les reçoivent.

Le numéro de téléphone paraît sur la facture d'électricité.





Michel LELIÈVRE
Chroniqueur jeunesse

Le couple Roël, Élias et Maria, a accepté avec plaisir de participer à cette entrevue. Ayant décidé de venir s'installer au Canada au cours de la crise politique qui a secoué l'Uruguay au cours des années '70, ils sont arrivés à Dorval le 25 août 1974, en provenance de Montevideo, capitale de l'Uruguay. Montevideo est une métropole d'environ un million et demi d'habitants, tandis que

l'Uruguay compte environ trois millions d'habitants, selon Élias.

Pour vous aider à mieux connaître le couple Roël, signalons qu'Élias est devenu sourd à l'âge de 10 ans, suite à une méningite. Il est maintenant directeur des sports au Centre des Loisirs des Sourds de Montréal (CLSM), sis au 7888 de la rue St-Denis, à Montréal. Maria, sa femme, est espagnole de naissance mais elle a vécu en Uruguay pendant plusieurs années avant de venir s'installer au Canada avec son mari. Six ans après avoir immigré au Canada - c'est-à-dire en 1980, - ils sont retournés visiter l'Uruguay. Cette visite ne leur a toutefois pas fait regretter leur décision d'émigrer au Canada. Maintenant, Maria, qui entend, mène une carrière en interprétation gestuelle.

Voici maintenant l'entrevue que le couple Roël a consenti à m'accorder.

1- Comment la population uruguayenne fait-elle pour vivre?

(Élias) - La population vit de l'élevage des moutons, de l'agriculture et de l'exportation des produits du bétail, mais en réalité, il n'y a pas beaucoup de richesses. Les voitures sont surtout achetées par les gens de la haute société comme les médecins, les avocats, etc. La paie est versée aux employés une fois par mois seulement, mais le salaire est à peu près uniforme, soit d'environ cent-vingt dollars (120,00 \$) par mois en 1992. Ce salaire est dépensé en une semaine, seulement pour les choses essentielles, puis on s'endette pour les trois semaines suivantes. Il y a beaucoup de frustrations pour les gens des classes moyenne et pauvre.

Pour faire un trajet en autobus, si on doit utiliser trois autobus (il n'y a pas de métro), on doit payer trois fois (une fois pour chaque autobus).

2- Quelle est la cause, selon vous, de l'inflation qui affecte l'économie uruguayenne?

L'inflation que subit l'Uruguay est causée par la dette étrangère du pays, majoritairement envers les États-Unis. Mais dans la vie quotidienne, elle n'est pas très importante, en raison de l'économie précaire du pays.

3- Vous avez quitté l'Uruguay durant la période où le pays était dirigé par une dictature militaire. Pourquoi les militaires ont-ils été obligés de s'impliquer dans les affaires politiques du pays?

Les militaires se sont installés au pouvoir pour stopper la montée des influences communistes, dont le mouvement socialiste «Fronde Amplio». Toutes les compagnies gouvernementales, dont l'UTE (téléphone), l'ANCAP (alcools) et l'AFE (chemins de fer, fermée depuis 1972), et Frigorífico Nacional, une grosse compagnie de produits de boucherie, sont toutes dirigées par les militaires, pour réprimer d'éventuelles grèves.

Les Tupamaros, un mouvement social fondé en 1969 pour lutter contre la violence des militaires, était très valable au début, mais il devint un mouvement révolutionnaire gauchiste deux ou trois ans plus tard, et devint très violent et dangereux. C'est ce mouvement qui fut la principale cause des problèmes du pays. D'innombrables Uruguayens se sont enfilés vers l'Amérique du Nord pour échapper au danger.

4- La loi d'amnistie fut adoptée en 1989 ou en 1990. Qu'a-t-elle apporté à la population qui sortait alors de la dictature militaire?

Sous la dictature, les policiers avaient recours à la violence immédiatement quand ils arrêtaient quelqu'un qu'ils soupçonnaient d'avoir commis une infraction au code criminel. Il y avait beaucoup de torture. Après la fin de la dictature, le peuple uruguayen vit toujours la même situation, à l'exception du fait que les militaires ont quitté le pouvoir politique. La vie est toujours dure et ne s'améliorera peut-être jamais.

Je n'ai aucune idée au sujet de la loi d'amnistie, car je n'en ai jamais entendu parler.

5- Quelle est la personnalité politique ayant le plus marqué l'histoire uruguayenne?

C'est José Battle y Ordonez, du parti Colorado, qui a le plus marqué l'histoire de l'Uruguay. Beaucoup de monuments ont été érigés



Élias et Maria Roël, qui ont bien voulu nous parler de leur pays d'origine, l'Uruguay.

pour lui rendre hommage. Comme tous les autres héros de ce pays, il porte toujours la «bufanda» (écharpe) et le poncho rouges.

6- Quels sont les objets appartenant à la culture uruguayenne qu'on ne trouve pas au Canada?

Le «candombe», qu'on entend très rarement au Canada. C'est une musique de danse qui est assez semblable à la samba et au tango.

7- Quels sont les artistes les plus populaires d'Uruguay?

Roberto Barry, qui est comédien, et Mercedes Sosa. Elle est venue chanter à Montréal, le 30 novembre dernier. Elle chante comme si elle voulait dire toute la misère uruguayenne. Elle chante et proteste en même temps, et ce genre de chanson est interdit en Uruguay. Mon épouse possède une cassette des chansons de Mercedes Sosa, et elle les aime beaucoup.

8- Qui sont les personnages gravés sur les pièces de monnaie?

C'est une personne importante de la scène politique et de l'histoire de l'Uruguay, un héros, le général José Gervasio Artigas. Son effigie est gravée sur toutes les pièces de monnaie jusqu'à 100,00 \$, mais je n'ai jamais vu une monnaie de 1 000,00 \$. Sur l'autre face, se sont surtout des gravures de combattants.

9- Quelle est la valeur d'un dollar canadien en monnaie uruguayenne?

Un dollar canadien vaut 100 pesos pour le moment.

10- Pourriez-vous nous donner un exemple illustrant la différence entre la langue espagnole et la langue paysanne uruguayenne? Et comment appelle-t-on cette langue paysanne?

La langue paysanne de l'Uruguay, le Castellano, correspond au jocal pour le Québec. En voici quelques exemples: «concha», en espagnol, veut dire «huître»; mais en castellano, ce mot désigne le vagin... Et «maleta», en espagnol, est une valise, tandis qu'en castellano, une valise se dit «valija». Mais c'est surtout par la tonalité du «Z» que l'on devine si la personne parle un bon espagnol ou le castellano.

11- Quel est le plat typique de l'Uruguay?

Il y en a plus d'un. Il y a le «parrilada», qui est un plat très particulier à l'Uruguay. Il est composée de plusieurs types de viandes, dont du steak, des saucisses, du boudin, de la «trapa» de vache (intestins) et du rein de vache. Ces viandes sont cuites au four à bois, comme les bar-b-Q du Québec.

Il y a aussi l'«azado», un plat qui reprend une des viandes énumérées ci-dessus, et le «yerba», qui est simplement du maté (farine de maïs) préparé avec de l'eau, et qu'on boit avec une paille. Le yerba est considéré comme étant la boisson nationale de l'Uruguay.

12- Pouvez-vous me décrire la vie des sourds en Uruguay?

Ils vivent sans ambition. Leur avenir est plutôt limité.

13- Les sourds uruguayens ont-ils accès à plusieurs services tels que le téléphone (ATS), le réveil-matin lumineux, les interprètes, etc?

Il n'y a pas beaucoup d'interprètes en Uruguay. La différence par rapport au Québec, c'est que les entendants du Québec sont davantage intéressés à apprendre la langue des signes québécois quand ils connaissent une personne sourde, tandis qu'en Uruguay, le langage gestuel ne suscite aucun intérêt chez les entendants.

14- Quelle langue des signes est utilisée par les sourds uruguayens? Est-elle reconnue comme langue officielle des sourds? Le fait d'utiliser le langage gestuel procure-t-il du respect à la personne sourde?

En Uruguay, on nomme notre langue «les signes», pas plus. Les entendants Uruguayens traitent les sourds de singes quand ils les voient



Photos: La famille ROËL.

Vers 1966, Élias Roël remporta un championnat de tennis sur table, en Argentine. Il reçoit ici son trophée.



En 1970, Élias Roël fut le premier arbitre de soccer des Sourds au monde.

parler par signes. Dans les écoles pour les sourds, les élèves sont frappés par les professeurs quand ils sont surpris à parler par signes, et les professeurs eux-mêmes traitent de singes les sourds qui utilisent le langage gestuel. D'autre part, l'enseignement aux sourds en Uruguay est très en retard sur l'enseignement régulier: le contenu du programme de 7e année pour les jeunes sourds équivaut à celui de la 2e année des enfants entendants.

15- Quelles sont les activités sportives ou culturelles les plus pratiquées par les sourds uruguayens?

Ils pratiquent surtout le soccer et jouent aux cartes. Il y a beaucoup de compétition là-bas. Les sourds se considèrent entre eux comme une

famille et privilégient leur mode de communication gestuelle. Leur situation est un peu semblable à celle des sourds québécois.

16- Est-ce que les sourds uruguayens ont de la difficulté à s'intégrer professionnellement?

Oui. Les sourds uruguayens peuvent travailler sur tout, sauf sur les appareils de grande valeur comme les équipements industriels. Car les employeurs ont peur que les sourds causent des dommages puisqu'ils n'entendent pas les bruits causés par les défauts. Il faut préciser que ces équipements coûtent très cher car ils sont importés d'Europe. Cela est aussi dû au manque de scolarité des sourds, puisqu'ils ne fréquentent l'école que jusqu'à la fin du cours primaire, après quoi ils sont obligés de s'orienter vers le marché du travail.

À la lecture de la description que nous en fait Élias Roël, on se rend compte que la vie des sourds en Uruguay n'est pas facile. La première école pour les sourds d'Uruguay fut fondée en 1990, à Montevideo, la capitale du pays, mais le système d'éducation des sourds semble piétiner depuis sa fondation.¹

En bref, l'entrevue s'est très bien déroulée et j'ai pu partager avec vous plus d'informations que prévu. La seule autre manière qui vous permettrait d'encore mieux connaître l'Uruguay serait de vous y rendre et d'explorer sur le terrain. En tout cas, je tiens à remercier sincèrement M. et Mme Élias et Maria Roël pour leur disponibilité et leur désir de nous faire connaître leur beau pays d'origine, l'Uruguay. ■

Bibliographie:

1. UNESCO, *Situation actuelle et tendances de la recherche dans le domaine de l'éducation spéciale.* «Uruguay». Paris, 1973, p. 311.



La Villa Notre-Dame de Fatima honorée Des gagnants dans le monde des camps de vacances!



Par **Benoit LORRAIN**
Directeur Général
Villa Notre-Dame-de-Fatima

Montréal, lundi le 13 avril 1992 - À l'occasion de la remise des Prix de l'Association des Camps du Québec 1991, le président de l'association M. Yves Legault a décerné le Prix Innovation à la Villa Notre-Dame de Fatima.

Le prix vise à souligner la créativité et l'initiative déployées par un camp dans la réalisation de programmes répondant aux besoins réels de la population.

CAMP VILLA NOTRE-DAME DE FATIMA

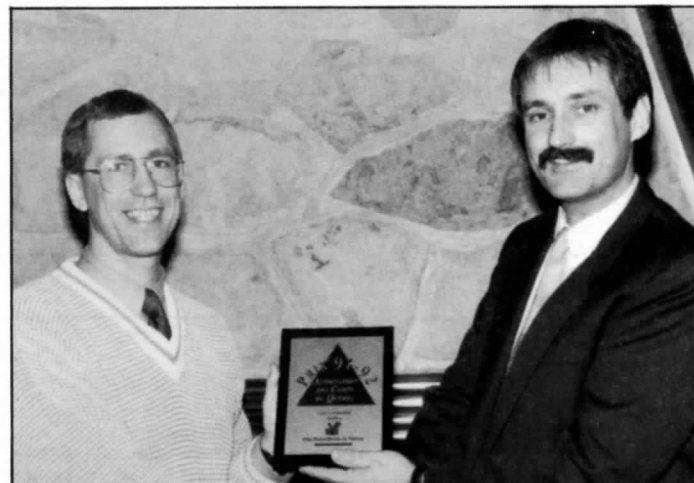
Le camp Villa Notre-Dame de Fatima est un camp spécialisé pour une clientèle sourde. C'est son programme Répît et l'ajout de la clientèle des personnes âgées sourdes à son camp d'été qui lui ont valu le Prix Innovation.

Comme tout le monde, les personnes âgées ont un grand besoin de vacances et de divertissement. La Villa Notre-Dame de Fatima a très bien compris ce besoin et n'a pas hésité à leur faire vivre des moments privilégiés de détente et de loisirs dans un environnement naturel. En l'espace d'une semaine au camp d'été, l'équipe du camp a mis toute son énergie pour leur faire vivre la magie d'un camp de vacances.

D'autre part son programme Répît permet aux familles et aux intervenants qui ont la responsabilité de personnes sourdes avec ou sans handicap associé de profiter d'un service d'accueil temporaire (Répît) adapté aux besoins des participants et de leur famille. Ce programme a pour but de répondre aux besoins d'aide et de support souvent manifestés par les familles. Le camp affiche un taux d'occupation de 100%.

Le camp accueille des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes du 3e âge pendant des périodes différentes. Le camp a reçu une magnifique plaque souvenir.

Le jury du Prix de l'Association des Camps du Québec était formé de Monsieur Léo Venditti, conseiller à la Commission scolaire Chomedey de Laval; Madame Lucie Beauregard, psycho-éducatrice à la Commission scolaire de l'Argile Bleue; et, Monsieur André Jean Lauzon, conseiller en marketing. ■



Lors de la remise des prix de l'Association des Camps du Québec 1991, Benoit Lorrain (à gauche), directeur général, a reçu le Prix Innovation, décerné à la Villa Notre-Dame de Fatima, des mains de Yves Legault, président de l'Association des camps (à droite).



ASS. DES PERSONNES SOURDES DE L'ESTRIE

161, rue Peel, Sherbrooke (Québec) J1H 4K2 ou C.P. 955, Sherbrooke (Québec) J1H 5L1
Tél.: 1-819-821-2503 (TTY ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1991-92

Marie-Claire Chicoine, Présidente
Luc Mascolo, Vice-président et directeur de promotion
Dominique Dubois, Secrétaire

Lise Simoneau, Trésorière
Raymond Vallière, Directeur des loisirs
Eveline Tremblay, Directrice
Roger Turcotte, Directeur



Nouvelles du CLSM

Par Yvon MANTHA

Photographe: Thérèse Turgeon

24e couronnement de la Reine des mères

Le samedi 9 mai 1992, 40 personnes étaient présentes lors du 24e couronnement de la Reine des mères, organisé comme à chaque année par le Club de l'Âge d'Or du CLSM.



Nous remarquons sur cette photo Mme Marcelle Bherer élue Reine des mères 1992, entourée de gauche à droite par Marielle Guérard, Jacques Guérard, Suzanne Fréchette, Reine des mères 1991 et de Réjean Brisebois, organisateur.



La 24e Reine des mères, Marcelle Bherer, assise au centre est entourée des 6 duchesses et du comité organisateur.

Grande soirée des sportifs

Le samedi 2 mai dernier, c'était aussi au CLSM la grande soirée annuelle des sportifs, destinée à récompenser les vainqueurs des divers tournois sportifs et organisée au cours de l'année écoulée par les différentes ligues et comités d'activités: dards, quilles et sacs de sable. Un délicieux souper de brochettes de poulet fut servi à cette occasion, régaland les 90 personnes présentes et auxquelles 60 autres vinrent se joindre pour la soirée.

Des trophées et des bourses ont été décernés aux champions des diverses disciplines sportives.

Jetons un coup d'oeil sur le reportage photographique:

Quilles



Champions de la saison et des éliminatoires: Jacques Leblanc, Rita Pigeon, Claire Melançon et Paul-André Ouellet.

Sacs de sable



Champions de la saison et des éliminatoires: Léontine Sauvé, Lucienne Brisebois, Réjean Brisebois et Raymond Guérard, prés.

Dards



Champions des éliminatoires: Suzanne Trudel, Lucienne Brisebois, Raymond Guérard et Georgette Brûlé.



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888 rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1991/92

Président:

Mario Gravelle

Directeur des loisirs:

Jean-Marc Gravelle

Vice-président:

Réjean Brisebois

Directeur des sports:

Elias Roël

Secrétaire:

Carmen Grisé

Directeur des membres:

Poste vacant

Trésorier:

Gaëtano Abbruzzese

Directeur des jeunes:

Alain El Maleh

Ass.-trésorier:

Normand Mélançon

Directeur des relations publiques: Jean Davia

(suite et fin)

Petites quilles (Âge d'or)



Champion de la saison: Guy Collette, Monique Allard, capitaine, Marie Emma Montbleau et Marie Tomasino.



Champions des éliminatoires: Fernand Boily, Lucienne Brisebois, Eugénie Lefebvre, Julien Desrosiers, capitaine et Marie Emma Montbleau, prés.

Gagnant d'un téléviseur 20''

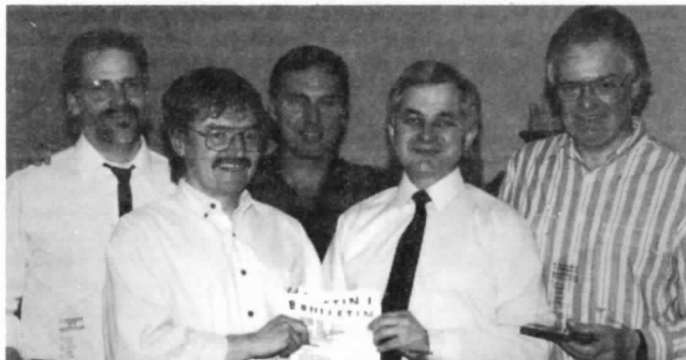
Lors de la soirée des sportifs, tenue au local du CLSM le 2 mai dernier et où on a remis des prix et trophées, l'heureuse gagnante d'un téléviseur couleur de 20'' fut Mme Micheline Caron de Hull. Elle s'est mérité ce prix pour avoir participé à l'achat d'un programme-souvenir du 90e anniversaire du CLSM.

Rappelons que Mme Caron, personne entendante bien connue du milieu de la surdité, interprète actuellement les débats parlementaires télévisés sous forme de médaillon.

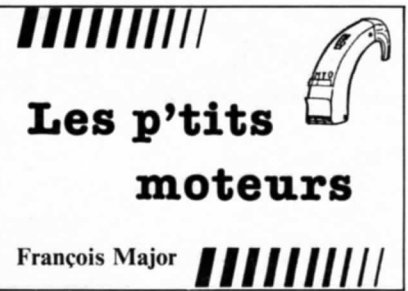
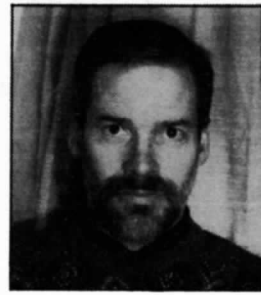
Félicitations à Mme Caron!

À l'occasion des retrouvailles des anciens élèves de l'école d'imprimerie, le CLSM rend hommage à ses anciens bénévoles.

Le 11 avril dernier au Centre 7400, dans l'ancienne Institution des Sourds de Montréal, le CLSM, représenté pour cette circonstance par Marius Latulippe et Guy Fredette, a rendu un hommage particulier aux cinq pionniers du Bulletin, organe du CLSM. Cela ne pouvait survenir à un meilleur moment puisque c'était aussi la journée des retrouvailles des anciens élèves de l'imprimerie Roland Major et du frère Camille Carrière. ■



Sur la photo, nous reconnaissons de gauche à droite: François Major, Pierre Pigeon, Martin Morisset, Gilles Boucher et Michel Cadieux, qui ont reçu chacun un trophée en verre, symbole d'excellence pour les services rendus au C.L.S.M.



■ Les lecteurs des *P'tits moteurs* se seront certainement aperçus d'une erreur dans ma chronique de l'édition mai-juin de *Voir Dire*. Je formulais un petit problème et malheureusement la réponse a été coupée lors de la mise en page. Alors je recommence: Combien y a-t-il de pieds cubes de terre dans un trou de 3 pieds de profondeur par 2 pieds de largeur? Réponse: il n'y en a pas car c'est un trou et dans un trou il n'y a rien.

■ La mémoire est une faculté qui oublie. C'est pourquoi j'ai souvent de la difficulté à mettre un nom sur un visage qui m'est pourtant familier. Par contre, lorsqu'une personne a l'avantage d'avoir une apparence physique qui sort de l'ordinaire il est plus facile de retenir son nom. Il en est ainsi de **Denis Harrison** avec sa chevelure rousse un peu spéciale qui nous fait penser à Woody Woodpecker. Il y a aussi **André Weir**, l'actuel président des Lions Montréal Ville-ray (Sourds) qui ressemble à un Père Noël avec sa belle barbe blanche (la bedainne en moins) et **Richard McNicoll** qui, lui, possède la bedainne du Père Noël mais à qui il manque la barbe.

■ Après la mémoire parlons de l'intelligence. Ce qui est merveilleux avec l'intelligence c'est que tout le monde (moi comme les autres) est persuadé d'en avoir plus que sa part. En général on est très satisfait du degré d'intelligence qu'on possède. Le problème c'est que ceux qui nous connaissent ne partagent pas toujours notre satisfaction et souvent, malheureusement, ils ont raison.

■ À l'**Institut Raymond Dewar** j'ai un cousin qui occupe un poste de premier plan auprès des personnes âgées sourdes. **Pierre Bellefeuille**, ce cher cousin, est, dit-on, fort apprécié de son grand boss, le directeur de l'IRD **monsieur Lachapelle**. Tellement apprécié en fait que j'ai entendu dire que M. Lachapelle avait fait cette confidence: «Pierre, tu es pierre et sur cette pierre je bâtirai ma chapelle.»

■ **Francine Labrecque** à qui je faisais remarquer que ses élèves en langage signé québécois (LSQ) n'apprenaient pas vite, m'a répondu qu'il était préférable, pour que les élèves maîtrisent plus rapidement le LSQ de les mettre, comme on dit, dans le bain. Je ne sais pas si on met les gars et les filles dans le même bain mais faudrait peut-être avertir **Michel Turgeon** de *Prévention Sida*. Il y a sûrement de la prévention à faire de ce côté-là.

■ Mystère des temps modernes: Comment se fait-il que l'homme réussisse à envoyer des satellites dans l'espace à des milliards de kilomètres, que ces mêmes satellites nous retransmettent des informations concernant des corps célestes situés à des milliards d'années lumières (une année lumière égale la distance parcourue par la lumière en une année soit environ 9461000000000 de km) et qu'on n'ait pas encore réussi à transmettre la technique de sous-titrage à des foyers situés à quelques rues des postes de télévision? Il y a des coups de pieds au cul qui se perdent quelque part...

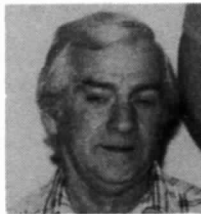
■ De passage à Québec dernièrement avec le gang du Regroupement québécois pour le sous-titrage nous sommes passés au local de l'Association des sourds de Québec (ASQ). Vous dire mon étonnement devant le peu de changement apporté à ce centre serait superflu. Qu'il me suffise de vous dire qu'il y a plus de vingt ans, lors de nos cuites mémorables, tout se passait dans la même vieille bâtisse, avec presque le même mobilier et l'indestructible restaurant chinois juste à côté. Pour compléter ce décor d'antan **M. Benoît Bouchard**, avec la même grosse moustache en guidon de bicyclette.

■ Faire du bénévolat n'est pas de tout repos, surtout si vous êtes sourd. C'est ce qu'ont appris à leurs dépens **Gigi et Jeanne-Mance Fiset**, **Luc Michaud**, **Sylvette Jacques**, **André Chevalier** et **Elias Roël**. Ces généreux bénévoles désiraient offrir leurs services lors du Tour de l'Île en vélo tenu le 7 juin dernier. Malheureusement pour eux ils n'ont pu être insérés dans le service des bénévoles et se sont retrouvés tout penauds au parc Jeanne-Mance, avec absolument rien à faire. Mais c'est pas grave, ils sont habitués... à ne rien faire.

■ Des lions qui mangent du blé d'Inde, impossible pensez-vous? Vous croyez que je fais des farces? mais non! Et si vous voulez en voir des lions qui mangent du blé d'Inde vous n'avez qu'à vous rendre au camp **Notre-Dame-de-Fatima**, à **Vaudreuil**. Les Lions y seront les 22 et 23 août pour leur épêluchette annuelle. ■

Décès

Le 1er mai 1992, à Québec est décédé Dominique Tremblay, à l'âge de 67 ans. Il laisse son épouse Gemma Bilodeau et ses cinq enfants dont Sylvie, interprète bien connue du milieu de la surdité.



Le 22 mai 1992, est décédé le père de Monique et Thérèse Routhier.

Le 12 mai 1992 est décédée Lucienne Renaud, au Manoir Cartierville à l'âge de 78 ans.

Le 3 juin 1992, au Saguenay, est décédé à l'âge de 80 ans, le père de Christiane Paquet, épouse de Marc Desrosiers de St-Jean sur le Richelieu et de Nicole, Louise, Louise et Doris Paquet.

Nos sincères condoléances.

Mariage

Le 4 avril 1992, en l'église Ste-Famille au Nouveau-Brunswick, se sont mariés Maurice Groleau de Magog et Diane Pitre de Bathurst.

Denise Read et Paul Groulx se sont mariés le 30 mai dernier. L'Abbé Paul Leboeuf présidait la cérémonie.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Naissance et baptême

Sonia, deuxième enfant de Sylvie Sawyer et de Stéphan Pothier, est née le 16 février 1992. Elle a été baptisée le 3 mai 1992.

Kim, deuxième enfant de Paolo Mignano et de Manon Proteau, est née le 18 février 1992. Elle a été baptisée le 10 mai 1992.

Félicitations aux heureux parents! ■

Nouvelle activité des aînés sourds(es)

Par Suzanne MURPHY

Être à la retraite ne signifie par l'inactivité, bien au contraire. En plus de faire des activités physiques au Centre Claude-Robillard de septembre à avril, les aînés de 55 ans et plus ont décidé de fonder une nouvelle ligue de quilles dans le but de se distraire et de s'amuser.

La ligue de quilles «Bel Âge» a débuté ses activités au mois de septembre dernier avec quatre équipes (16 joueurs - hommes et femmes). Vu l'intérêt grandissant de ces activités parmi les autres personnes sourdes âgées, la ligue de quilles sera augmentée à 6 équipes (24 joueurs) la saison prochaine.

C'est un plaisir pour les aînés de jouer aux quilles. En plus d'être une activité saine, cette rencontre permet des échanges,

des conversations et diverses taquineries qui répondent à un besoin de distraction et donnent satisfaction à chacun et chacune. Cet excellent exercice permet en plus aux personnes âgées sourdes de demeurer autonomes et en santé le plus longtemps possible.

Les membres du comité organisateur sont: Suzanne Murphy, présidente; Réjeanne Ouellet, secrétaire et Noël Legault, trésorier.

À la fin de la saison, les joueurs ont reçu un don surprise, soit une plaque-trophée gravée au nom de l'équipe championne de chaque saison. Ce don est une gracieuseté de Suzanne Trudel, bien connue pour ses implications chez les sourds aînés. Nous la remercions sincèrement. ■



Les organisateurs, de gauche à droite: Réjeanne Ouellet, secrétaire; Noël Legault, trésorier et Suzanne Murphy, présidente.



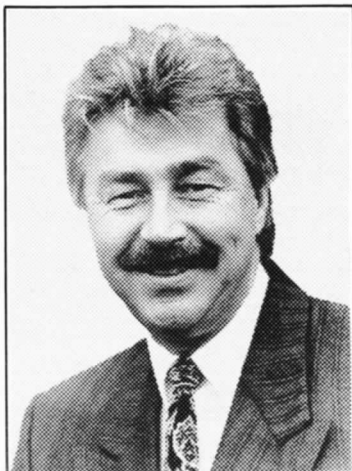
Nous voyons les joueurs et joueuses de quilles qui ont l'air heureux.

LECLAIR^{INC.} auto

VENTE • ACHAT • ÉCHANGE • LOCATION

Toutes les marques de véhicules neufs et usagés disponibles

Fait le financement bancaire • Estimation d'accident
voiture de remplacement disponible



Gilbert Thibert
votre courtier en automobile
parle le langage des malentendants



Tél.: 376-2630 (SRB)

Fax: 376-2615

3816 est, rue Jarry, Montréal, Québec H1Z 2G8



Défi Sportif 92 des athlètes handicapés

Des compétitions étourdissantes

Par **Jean ALLARD**
Collaboration spéciale

C'est avec un enthousiasme débordant que cette année encore plus de 1000 athlètes handicapés ont participé à la neuvième édition du Défi sportif, un événement maintenant de portée internationale. Les 7 jours de compétition, qui se sont déroulés du 27 avril au 3 mai dernier, ont permis à des athlètes ayant un handicap physique, auditif, visuel, psychique ou intellectuel de démontrer tout leur talent et leur détermination d'aller jusqu'au bout.

La délégation de hockey cosom des athlètes handicapés auditivement provenait du Centre des loisirs des Sourds de Montréal (C.L.S.M.) qui avait formé quatre équipes pour affronter la délégation de Québec dans le cadre du tournoi invitationnel Québec.

Pour sa part, l'Association Sportive des Sourds du Québec a délégué 15 athlètes pour participer aux compétitions de badminton. Tous ces participants avaient également la chance de se mériter le titre d'athlète par excellence dans la catégorie handicap auditif.

DU GRABUGE AU HOCKEY COSOM

La journée du 2 mai aura servi à déterminer un classement général qui se lit comme suit:

CLSM/Blanc:	3 victoires, 1 défaite
CLSM/Bleu:	2 victoires, 1 défaite, 1 nulle
Lynx de Québec:	2 victoires, 2 défaites
CLSM/Vert:	2 victoires, 2 défaites
CLSM/Rouge:	1 nulle, 3 défaites

Malheureusement, cette première tranche des compétitions en hockey cosom fut marquée par la violence. Finalement on devait expulser le principal fauteur de



Le CLSM/Bleu est sorti vainqueur du tournoi invitationnel de hockey cosom en disposant de l'équipe CLSM/Blanc par 4 à 2. José Carlo a reçu la coupe pour l'équipe qu'il représente.

troubles. C'est l'équipe de Québec qui est venue brouiller les cartes avec sa troisième position au classement préliminaire.

En demie-finale, on retrouvait le CLSM/Blanc qui l'a emporté difficilement contre les Verts, 3 à 2. Cette victoire permettait d'affronter en finale les Bleus qui avaient auparavant battu l'équipe de Québec par un score identique de 3-2.

En lice pour l'obtention de la médaille de bronze, les Verts et l'équipe de Québec ont livré un beau match. Grâce à Mar-



Steve Casista s'est vu attribuer la plaque de l'athlète sourd par excellence du Défi Sportif 92 par le porte-parole officiel du Défi Sportif, Yvon Deschamps.

Photos: José CARLOS

quis Turgeon, Yann Lehoux et Charles Fecteaux, l'équipe de Québec devait regagner la Vieille capitale avec le bronze suite à une victoire de 6-1.

Ce sont finalement le CLSM/Bleu qui s'est mérité la médaille d'or en disposant du CLSM/Blanc 4 à 2. Jordens St-Hilaire a grandement aidé la cause des siens en marquant deux fois, les autres buts allant à Steve Casistas et Kevin Guérin-Caron. La réplique des perdants est venue d'Alain Cadieux et de Vincenzo Oppendisano.

RABY ET HANH TU TROP FORTS EN BADMINTON

Du côté masculin, Michael Raby a facilement emporté le 3ième Championnat provincial de badminton ne concédant aucune victoire en dix parties à ses adversaires. L'argent et le bronze ont été respectivement remportés par Minh Lap Tu et Maloney.

On a assisté au même phénomène à sens unique du côté féminin alors que Ngoc Hanh Tu a remporté tous ses matchs pour mettre la main sur l'or. Les deux autres médailles allant à Toby-Lynn Payne et Alice Dulude.

L'ATHLÈTE PAR EXCELLENCE

Poursuivant la tradition, un jury devait sélectionner l'athlète par excellence dans chacune des catégories. Dans la catégorie handicap auditif, on retrouvait deux joueurs de hockey cosom, José Carlos (CLSM/Blanc) et Steve Casista du CLSM/Bleu alors que Nink Hanh Tu sortait des rangs de la compétition de badminton. Finalement, c'est Steve Casista qui emporta les grands honneurs grâce entre autre à une performance de 13 buts en 5 parties. ■

Photos: ARLPHIM



Quelques scènes familières impliquant des déficients auditifs qui ont participé à deux disciplines du Défi Sportif 92: le hockey cosom et le badminton.



Ginette Marinier
Souscriptrice

Service téléphonique A.T.S. 514-627-2061

ASS. JEAN-GUY LEFEBVRE INC.

268, Champagne, St-Eustache, J7P 2H3 - (514) 473-0213 / 627-2819 / Fax: (514) 473-6664

ASSURANCES & SERVICES FINANCIERS

Interprète Gestuel



Jacques Giguère

Tél.: (514) 654-7399
(ATS / VOIX)



ASSQ
Association Sportive
des Sourds du Québec

Luc MICHAUD
Directeur du CNO et
des JSQ de l'ASSQ

SPORT-BEC



3^e Championnat Provincial de badminton des Sourds

Le samedi 2 mai avait lieu le 3^e championnat provincial de badminton des Sourds à la Polyvalente Lucien-Pagé. Il y avait 15 participants donc, une augmentation de 9 participants: 5 hommes et 10 femmes. La compétition a débuté vers 9h en présence de l'arbitre en chef de la Fédération québécoise de Badminton qui a donné les règles du jeu. En général, les participants étaient très bons bien qu'ils manquaient un peu de technique. La plupart des participants veulent s'inscrire à un club de badminton en septembre prochain afin d'améliorer leur performance.

Cette journée a été un franc succès. Vers midi, les participants ont pris un bon lunch préparé par Mme Sylvette Jacques et Ghysline Fiset de l'A.S.S.Q. La compétition avait lieu à Lucien-Pagé mais les participants des deux catégories (hommes-femmes) se sont rendus au Centre Claude-Robillard vers 19 heures pour la semi-finale et la finale. On a remarqué que les 8 meilleurs athlètes ont travaillé dur pour gagner les médailles. Michael Raby a déjoué Stéphane Glazer par le compte 15-0 et 15-1. Terry Maloney, ancien champion a rencontré Minh Lap Tu. Ce dernier a remporté une victoire facile avec un compte de 15-1 et 15-13. Quelques minutes après, Minh Lap Tu, à peine âgé de 17 ans a affronté Michael Raby, âgé de 29 ans. Mais Minh Lap Tu n'a pas réussi à battre Michael Raby qui devient donc le nouveau champion de badminton et remporte la médaille d'OR tandis que Minh Tu gagne la médaille d'ARGENT. La médaille de BRONZE est allée à Terry Maloney.

On a divisé les filles en deux catégories à cause de leur grand nombre. Les groupes «A» et «B» comprenaient 5 personnes chacun. Alice Dulude affrontait Tobi-Lynne Payne mais c'est Tobi

qui a remporté facilement au compte de 15-7 et 15-4. Du côté du groupe «B», Chantal Bélisle affrontait Ngoc Hanh Tu, soeur de Minh Lap Tu qui a remporté la victoire 15-1 et 15-2. Ngoc Hanh Tu rencontrait donc en finale Tobi-Lynne Payne. Le débat a été fort intéressant mais finalement Tobi-Lynne Payne a succombé aux assauts de son adversaire 4-15 et 1-15. Mlle Tu est donc la nouvelle championne féminine de badminton. On se rappellera que Mlle Tu s'est retirée de la compétition l'année dernière à cause de ses études. Notre organisme a été surpris par sa victoire. On a cru qu'elle avait un secret. Le connaîtra-t-on peut-être plus tard...

Le conseil d'administration de l'Association Sportive des Sourds du Québec félicite tous les joueurs de badminton qui ont participé à cette journée. Même ceux qui ont été défaits ont acquis de l'expérience. Peut-être seront-ils champions l'an prochain?

Nous vous attendons l'an prochain au 4^e championnat provincial de badminton des sourds. Ceux qui voudraient pratiquer ou participer au club de badminton, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau de l'A.S.S.Q. au numéro 252-3069 ATS, le soir après 19 h. ■

Prochains événements:

9-10 octobre 1992 – Congrès A.S.S.Q., Montréal
17 octobre 1992 – Journée initiation curling



La présidente de l'ASSQ, Mlle Gigi Fiset remet la plaque perpétuelle à M. Mike Raby, champion de badminton.



Mlle Gigi Fiset, présidente de l'ASSQ remet la plaque perpétuelle à Mlle N. Hanh Tu, gagnante du championnat provincial de badminton.

Photographe: Luc MICHAUD

Le Club Sportif des Sourds de Montréal change de nom: Club de Balle des Sourds de Montréal

Par Jacques VADEBONCOEUR

Le Club Sportif des Sourds de Montréal (CSSM) a maintenant changé de dénomination sociale pour s'appeler Club de Balle des Sourds de Montréal.

La raison de ce changement est que depuis quelques années, plusieurs sports deviennent autonomes, si on pense à la Ligue de Hockey amicale des Sourds de Montréal, le golf, le bowling et l'association de Plein-Geste qui s'oriente vers les activités de plein air.

Donc à notre tour, nous nous orientons vers la balle-molle (balle lente, baseball, etc). Il ne faut pas oublier que 90% des activités du CSSM comprenaient la balle molle. Seulement quelques années avaient été consacrées au ballon sur glace.

Donc après un vote unanime le 8 décembre 1991, le CBSM a pris la relève en espérant pouvoir continuer longtemps. ■



prop.:
Raphaël Desantis
(sourd)



CARROSSERIE R.D. enr.
SPÉCIALITÉS:
DÉBOSSÉLAGE – PEINTURE – MÉCANIQUE
ESTIMATION GRATUITE

321-8114
(ATS)

10766 SALK
MONTRÉAL-NORD, QC
H1G 4Y1

BESOIN PRÉCIS, ENDROIT PRÉCIS



RÉVEIL-MATIN
ET
SYSTÈME DE LUMIÈRE
ADAPTÉ



SUPERPRINT

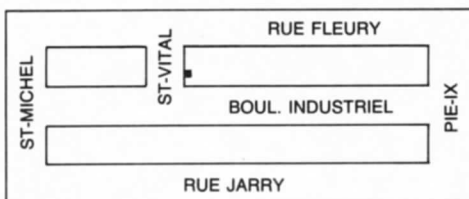


TÉLÉCAPTION 4000

- VENTE
- RÉPARATION
- INTERPRÈTE
GESTUEL



TDD COMPACT



9915 ST-VITAL, MONTRÉAL-NORD
QUÉBEC H1H 4S5

TÉL.: (514) 326-5423
ATS: (514) 326-5429
FAX: (514) 326-6576

TELECOM
A-S
inc.

LES YEUX POUR ENTENDRE.



LES MAINS POUR LE DIRE.

Pouvoir communiquer, c'est d'abord et avant tout avoir la possibilité de dire et la faculté d'entendre.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada a créé le *Service de relais Bell* (SRB). À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Pour en savoir davantage, communiquez avec le *Service de relais Bell*.

Personnes sourdes : 1 800 363-6511

Personnes entendantes : 1 800 363-6600

Bell
des gens de parole ^{MC}